



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Association Chez Mamie

2024



CHEZ MAMIE



SOMMAIRE

4	Bilan moral	34	Bilan financier
6	Le projet global et ses valeurs	36	Recettes
8	Le lieu	38	Dépenses
10	Gouvernance et fonctionnement	40	Investissement
16	Le réseau de Chez Mamie	44	Bilan 2024
18	Situation actuelle et perspectives	44	Perspectives 2025
20	Bilan d'activité		
20	Evènementiel		
24	Partage, création et lieu de vie		
26	Travaux, jardins et chantiers		
30	Communication		
32	Perspectives 2024		



BILAN MORAL

Le projet global et les valeurs

Chez Mamie est un projet associatif et artistique visant à promouvoir des **actions culturelles en milieu rural**, être une résidence accessible aux artistes émergent·e·s précaires et un tiers-lieu de vie local, solidaire et engagé.

Le projet prend place dans deux maisons, au sein du village auvergnat de Prompsat (63). Après six ans de travaux, Chez Mamie a pour but de proposer un espace de vie et de partage, mais aussi de travail et de création.

L'association se compose de nos adhérent·e·s, **les Mamipotes**, bande de joyeux lurons, aussi bien occupés à préparer spectacles et autres projets culturels, au jardin, ou encore à refaire le monde autour de quelques tasses de thé. Nous voyons ce projet comme une oasis où se mêlent des personnes aux profils, parcours et envies différents. Chez Mamie se présente comme **un espace d'expérimentations** pour ces personnes, qui peuvent y devenir **porteuses de projets** en vue de construire leurs propres parcours.

Cette fourmillière, où s'échangent les savoirs de toutes de **manière horizontale**, tente d'offrir une place pour chacune, notamment pour une **population rurale** pouvant souffrir de précarité ou d'isolement.





Extrait de notre charte

“ **On décentralise.**
La culture, la création, le langage, on y fait du local, du rural et la place pour chaque chose.

Ici chacun·e peut apporter sa pierre, on croit en l'éducation par les pairs.

On partage.
Sans hiérarchiser les compétences et les expériences et on apprend en faisant, on apprend aux autres et des autres.

Pour ça, **on rend accessible.**
Parce que chacun·e doit pouvoir prendre sa place. On fait des portes plus grandes, des espaces moins bruyants, des coins où se reposer, on est accessible par Internet de loin, et sur les lieux de près. On essaie de s'adapter à tou·te·s et on accueille autant qu'on peut.

Aussi, **on se respecte.**
On respecte le sommeil, les spécificités, les orientations sexuelles, le genre, les religions et l'origine des autres.

On respecte les animaux aussi et celles qui ont décidé de ne pas les exploiter.

On est solidaires.

On anarchise
.Ici, **chacun·e décide librement.**

Est-ce que c'est le chaos ?

Au contraire.

C'est plus de responsabilités, c'est respecter les autres pour être respecté·e soi-même. c'est accomplir les tâches que personne ne nous dira de faire mais qui doivent être faites, c'est juger de sa propre attitude, c'est la patience et l'écoute.

C'est l'autogestion.

Et parce que l'on veut faire vivre ce lieu et ceux qui y habitent aussi longtemps qu'il sera possible, ici on s'engage à **vivre de façon mesurée et respectueuse de notre environnement.** à prôner l'écologie, l'anticapitalisme et la décroissance. ”



Le lieu

La Maison-en-Bas, encore en travaux mais presque terminée, est **destinée à offrir un lieu de résidence pour les artistes résidents et invités**. C'est notre auberge auvergnate avec des patates et de la musique, des bouquins, dont quelques bons, et l'indispensable feu de bois.



Au rez-de-chaussée : une cuisine, un salon, une salle de bains et des toilettes, les espaces communs étant aménagés de façon accessible pour les personnes à mobilité réduite.

Au premier étage : deux chambres, une bibliothèque.

Dans le grenier : un dortoir.

La Maison-en-Haut, encore utilisée comme lieu de vie et de résidence durant la période des travaux, deviendra prochainement un espace associatif partagé pour les projets, les échanges, les formations et la bricole.

Au rez-de-chaussée : un grand atelier avec pôle menuiserie ainsi qu'un espace libre pour les répétitions des troupes de danse et de théâtre de passage ainsi que des grands projets.

Au premier étage : la cuisine-salle de réunion, un espace de création graphique, un studio dédié aux projets musicaux, un espace bureautique et PAO (production assistée par ordinateur), une salle de bain et des WC-Bibliothèque.

En plus des maisons, nous disposons d'un réseau de terrains comprenant **deux vergers**, quelques champs, quelques parcelles boisées et **trois potagers** soit environ deux hectares mis à disposition de projets agricoles au sein de l'association ou en prêt à d'autres villageois.





Gouvernance et organisation



! Situation temporaire exceptionnelle !

Jusqu' au printemps 2025, et pour des raisons administratives, le Conseil d'Autogestion de l'association est remplacé par un Conseil d'Administration.

Ce conseil est composé d'un·e président·e, d'un·e trésorier·e et d'un·e secrétaire. Son existence a pour but de répondre à des problématiques matérielles rencontrées par l'association (notamment faciliter certaines démarches bancaires). Cette instance s'engage, sur le temps de son existence, à agir sur le fond comme un Conseil d'Autogestion en dehors de points administratifs précis.

Chez Mamie est une association loi 1901, créée en 2019. **Nous avons fait le choix d'une organisation horizontale et collective.**

Le fonctionnement de l'association est basé sur la convergence des compétences et des connaissances de chacun·e, afin de créer un espace de vie collective permettant la polyvalence et la liberté créative, où tous les potentiels pourront se développer.

Les personnes oeuvrant à l'objet de l'association se répartissent en trois catégories :

Les Habitant·es (Adelphes dans les statuts) sont les personnes en résidence au sein de l'association pour une durée de 6 mois à 1 an.



Les habitantes s'engagent en échange à :

- participer aux réunions thématiques et aux assemblées générales
- être adhérente·s à l'asso
- s'impliquer quotidiennement dans les activités de celle-ci

Les Mamipotes. (Camarades et Autres dans les statuts) sont les adhérentes de l'association, à prix libre ou au tarif solidaire de 30€.

Les Compotes sont toutes les personnes s'investissant dans l'association sans en être adhérent·e·s et participant ponctuellement aux réunions et assemblées générales.

Les Assemblées Générales des Mamipotes ont lieu une fois par mois. Ces AG sont ouvertes à toutes. **Tout le monde peut y prendre la parole librement et les décisions doivent être votées à l'unanimité.** Seule·s les Mamipotes (adhérent·e·s de l'association) présent·e·s ou ayant donné procuration disposent d'une voix. Cette méthode nous permet d'être agiles et réactif·e·s tout en respectant le consentement de chaque membre.

Les Pôles sont des groupes de travail constitués selon les besoins et réunissent les personnes souhaitant travailler sur un même sujet. **Des référent·e·s de pôles** (idéalement un binôme) sont mandaté·e·s par l'AG qui leur délègue le pouvoir d'action/décision sur le sujet de leur pôle et pour une durée d'un an. Ces référent·e·s doivent rendre compte de leurs actions à chaque AG par un compte-rendu succinct écrit ou oral et les membres de l'association sont encouragé·e·s à suivre et commenter le sujet.

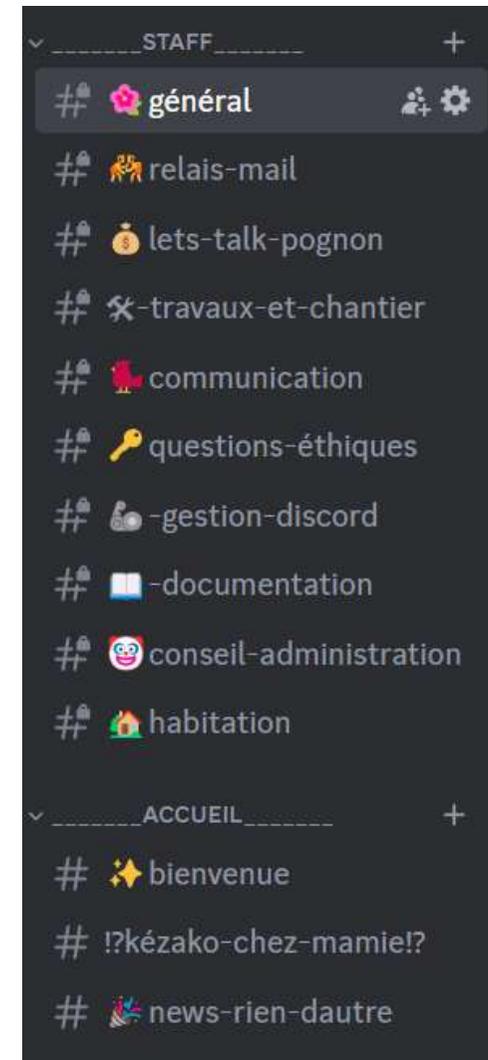
Le rôle de référent·e est cependant avant tout de coordonner la vie de son pôle, de suivre et d'encourager son développement.





Le Conseil d'Autogestion n'a pas de pouvoir décisionnel propre. **c'est un organe d'observation et de facilitation du bon déroulement des choses au sein de l'association.** Il peut être saisi par toute personne en faisant la demande ou s'autosaisir en cas de problématique urgente. Dans ce cas, le CA peut prendre des décisions qui seront par la suite observées et entérinées par l'assemblée générale.

S'engager dans notre association ne se fait pas qu'entre ses murs : **c'est tout un réseau d'âmes volontaires** qui participent à notre projet associatif. Cette participation à distance s'organise via les outils numériques, dont **le serveur Discord Chez Mamie** qui centralise nos échanges et nos réunions. Ce fonctionnement permet à chaque personne motivée de choisir de s'investir dans des domaines variés, aussi bien concernant l'administratif que la logistique, ou encore les projets artistiques. Le but est de s'organiser efficacement et de faire grandir le projet.





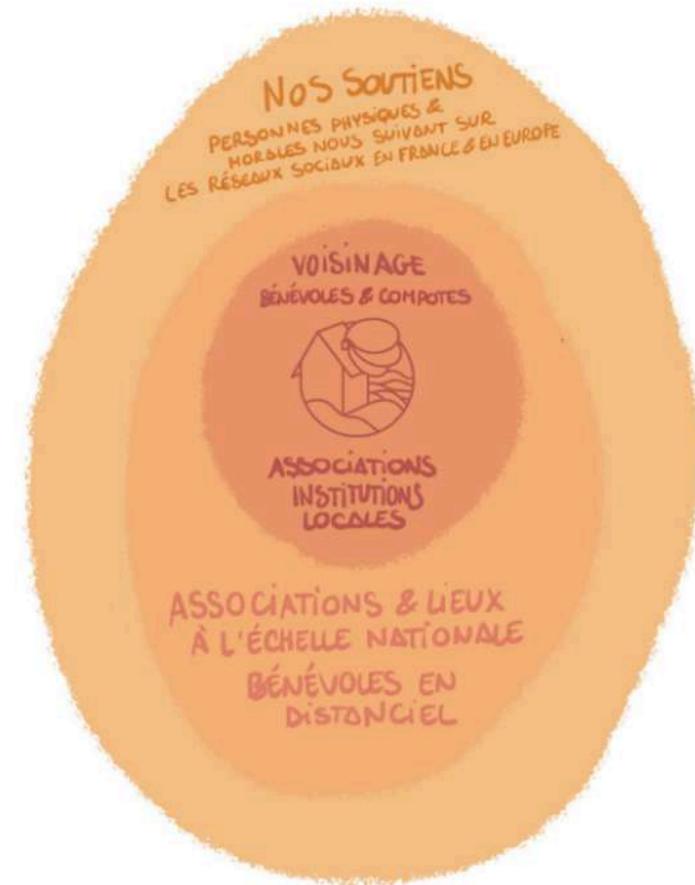
Le réseau de chez Mamie

Chez Mamie continue d'étoffer son réseau local en travaillant avec **la Mairie**, le voisinage et **la Médiathèque de Prompsat**, **l'association des Lutins dézêcolles**, **la Médiathèque de Combronde**, **la DOUME** monnaie locale ainsi que les tiers-lieux présents sur le territoire.

L'association continue également de se faire connaître auprès des habitantes de Prompsat en étant présente à différents événements du village, tel le Téléthon.

A plus large échelle, l'association a établi des liens avec **la communauté de commune de Combrailles Sioule Morge** et **celle de Riom Limagne et Volcans**. Et nous sommes en train de monter un **partenariat avec le tiers lieu AESUS de Riom** qui devrait se concrétiser en février 2025.

Nous avons également continué à visiter et échanger avec d'autres **lieux d'habitat collectif ruraux, de création artistique et de vie citoyenne** à l'échelle nationale afin de partager nos problématiques, outils et questionnements.





Situation actuelle et perspectives

L'année 2024 a été une année pleine de rebondissements pour l'association. Toutes les réalisations ont été sensiblement ralenties par **une restructuration interne ayant eu lieu en milieu d'année**, ainsi que par un gros turn-over concernant les personnes actives et porteuses de projet. De ce fait, 2024 a été **une année de passation**. Un important travail interne a été réalisé pour transmettre l'avancée des différents projets.

Néanmoins, de très belles choses se présentent désormais, fruit de plusieurs années de travail : une subvention de **8000 euros du Fond de Développement de la Vie Associative** va permettre de développer et de dynamiser le pôle événementiel et un **partenariat avec le tiers lieu AESUS de Riom** devrait voir le jour courant février 2025. L'année 2025 s'annonce ainsi comme la possibilité de reprendre notre activité à un rythme nettement plus soutenu avec les moyens dont nous rêvons depuis la création de Chez Mamie !





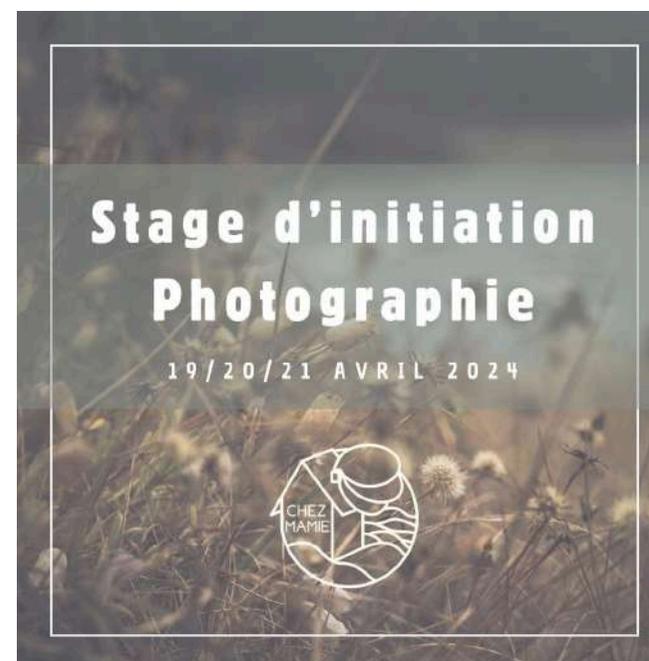
BILAN D'ACTIVITE

Événementiel

Pendant l'année 2024, nous avons mis en place **deux nouveaux concepts** : les stages et les ateliers. Ceux-ci nous permettront d'accueillir pour une journée ou pour plusieurs **des formations à diverses pratiques artisanales**. Un premier stage de trois jours a eu lieu courant avril 2024. Consacré à la photographie, avec une intervenante professionnelle, il a permis à trois habitant·e·s de Prompsat de découvrir et de d'essayer à différentes techniques photographiques.

D'autres événements ont également mobilisé un public venu du village et des communes alentour.

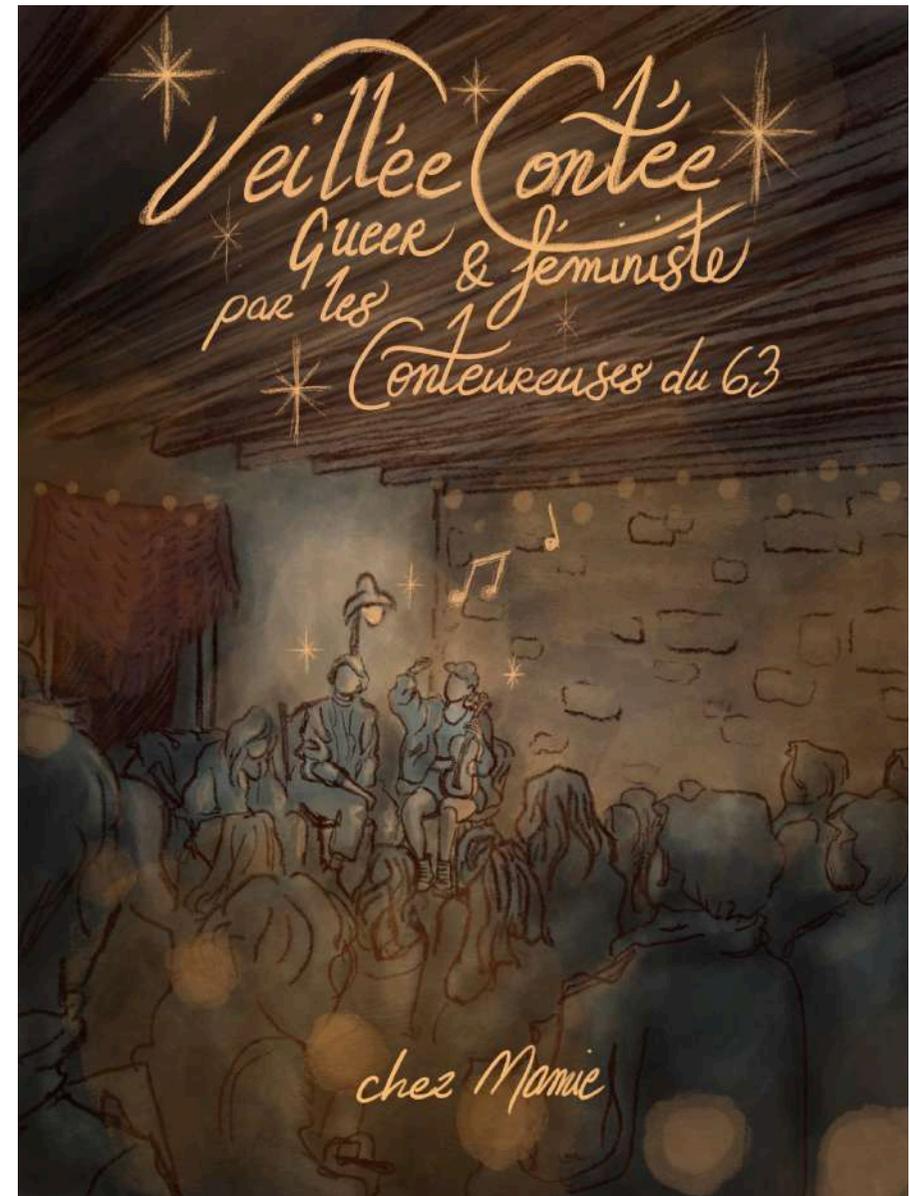
- Une journée porte ouverte, en mars 2024 a permis de faire découvrir l'histoire du lieu, son évolution au fil du temps, et de partager les projets à venir avec des personnes issues de tranches d'âges et de milieux socioculturels variés. Cette journée a également été l'occasion pour des artistes locaux d'exposer leurs œuvres afin de promouvoir la création locale.





En décembre, une **Veillée Contée** a réuni une quarantaine de personnes autour d'histoires pour petits et grands, avec le confort du pôle à bois et de sucreries à partager. Un moment convivial qui nous a permis d'offrir aux participant·es un instant de douceur et de partage au creux de l'hiver.

2025 s'annonce bien plus dynamique. La nouvelle saison culturelle de l'association débutera au printemps. Le partenariat avec le tiers lieu AESUS devrait nous permettre de bénéficier d'**un·e salarié·e dédié·e au développement culturel et économique de l'association**. Ce poste serait mutualisée avec AESUS. Enfin, Chez Mamie a reçu, cette année, 8000 euros du FDVA qui vont nous permettre de voir plus grand dans les événements que nous proposerons en 2025 !





Partage, création et lieu de vie

En dehors des événements, l'association reste un espace de **vie collective et de partage**. Situé au centre du village, nous recevons la visite de voisins, prêtons du matériel et des terrains agricoles et hébergeons des gens de passage.

La vie du lieu est riche en **moments de création musicale, artisanale, graphique ou de débats et réflexions politiques et citoyennes**.

Certains de ces moments sont spontanés mais nous organisons également des jams musicales sur place ou des lectures collectives en ligne.

Cette année, la Maison-en-Haut a compté deux habitants de long terme et une habitante. Ceux-ci se doivent d'être le plus assidu·e·s possible sur le partage des tâches à effectuer et le suivi de celles déjà accomplies.

Pour 2025, un appel à habitation a été lancé. Nous prévoyons l'occupation des lieux par **un minimum de 3 habitant·e·s** afin de permettre une ouverture plus régulière des locaux et un meilleur relais avec les bénévoles à distance. Cette décision a pour but de **dynamiser l'association et d'affirmer sa présence au niveau local**.





Travaux, chantiers et jardins

Travaux

Si toutes les missions fixées fin 2023 n'ont pas été atteintes, on peut tout de même noter de nombreuses avancées dans les travaux de rénovation et, notamment, la **fin des travaux de gros oeuvre dans la Maison du bas**. Beaucoup de choses ont été accomplies et le résultat de ce travail est aujourd'hui visible dans les différents espaces de Chez Mamie.

Les travaux de 2024 ont été impactés par plusieurs facteurs : une mobilisation plus faible que les années précédentes lors des chantiers participatifs, un plus grand temps accordé aux potagers et, surtout, des changements dans l'équipe bénévole, notamment au sein du pôle travaux. Ces modifications imprévues ont nécessité **une formation des nouvelles aux bénévoles**, entraînant par extension un ralentissement général de la réalisation des travaux.

Malgré cela, l'équipe a su relever les défis qui se sont imposés au cours de l'année : gérer les urgences, se former à de nouvelles compétences (comme la plomberie par exemple) et, surtout, faire preuve d'adaptation face aux imprévus et aux changements de plans ayant parsemé l'année.

Grâce au travail effectué cette année, **la maison du bas est désormais viable en toute saison**. L'installation de l'électricité, ainsi que d'un poêle, nous permet en effet d'accueillir la première habitante de ce bâtiment pour la période hivernale.

Pour l'année 2025, nous prévoyons de rendre la Maison du bas entièrement habitable sans aucune dépendance envers la Maison du haut. Ceci tout en mettant un point d'honneur à améliorer le soin, le respect et l'attention que nous portons à notre équipe bénévole et aux moyens humains qu'elle met à notre disposition afin d'aboutir à une organisation pérenne, sécurisante et épanouissante pour toute au sein de l'association.





Chantiers participatifs

Nous avons accueilli cette année **7 chantiers participatifs** entre nos murs, à raison de un par mois entre avril et octobre.

Chaque session a duré une semaine et nous a permis à la fois d'avancer sur la réhabilitation de la Maison du bas, d'entretenir les jardins mais aussi de nous former à des compétences diverses et variées allant du perçage de dalle de béton à la confection de lessive à base de lierre en passant par de la plomberie et du tirage de fil électrique !

Malgré une baisse du nombre moyen de participant·e·s comparé aux années précédentes, c'est tout de même plus d'une **trentaine de personnes** qui sont venu nous prêter main forte tout au long de la saison. Elles nous ont partagé leurs savoirs et leur bonne humeur, faisant encore une fois de ces moments des instants riches d'échanges et de vie, à l'image de l'ébullition créative à laquelle nous aspirons.

Jardins

2024 a mis à l'honneur les différents espaces cultivables de l'association.

Des bacs de permacultures ont été créés dans notre carré potager, **des oyas** ont été installés, **des structures** pour nos fraisières ont été créées.

Au verger, des **haies sèches** ont été réalisées afin de nous permettre **une meilleure gestion de l'espace tout en permettant la création de niches écologiques**.

Nous avons récolté à foison fraises, framboises, rhubarbe, pommes, cerises, courges, pommes de terres et herbes aromatiques, tout ayant été partagé avec nos adhérent·e·s et participant·e·s aux chantiers participatifs.

A ce jour, tous nos bacs sont au repos pour l'hiver après avoir été mis en lasagne pour que la terre se renouvelle et s'enrichisse durant cette période, afin de permettre de repartir de plus bel dans nos cultures au printemps 2025

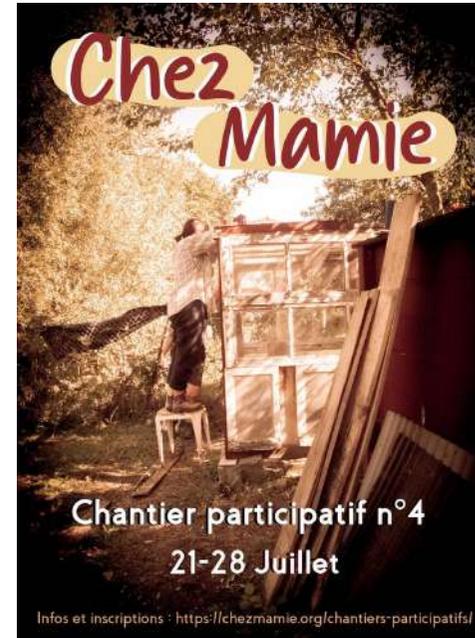




Communication

Cette année c'est encore sept créatrices qui ont participé à la création des supports de communication de Chez Mamie et notamment aux affiches des Chantiers Participatifs. Une façon pour nous de mettre en valeur leur travail ainsi que la diversité des univers artistiques.

Dans l'ordre, les affiches ont été réalisées par : Anna-Célestine, Berlioz, Isotaque, Paryss, Aiden, Léa et Vera.





Perspectives **2025**

Apprendre des difficultés rencontrées en 2024 et repartir sur l'élan de 2023 afin de **faire grandir notre programmation culturelle et notre implantation sur le territoire** sont nos grands objectifs pour 2025.

Les travaux de la Maison du bas auront pour objectif de **terminer les installations du rez-de chaussé afin de permettre un meilleur accueil des artistes et du public.**

Nous avons donc d'ors et déjà commencé à travailler sur **une saison culturelle en collaboration avec les structures locales** déjà rencontrées cette année, ainsi qu'au développement de nouveaux partenariats.

Notre programme, dans nos murs ou ceux de nos partenaires (Médiathèque, Communauté de Communes, AESUS, etc) proposera :

- Des stages d'initiation de musique, à l'animation 2D et 3D, au dessin, à la photographie, etc... sur plusieurs jours, animés par des professionnel·les ou des artistes résidentes.

- Des spectacles et concerts

- Des ateliers de conception de masques, de lecture collective, de permaculture, de contes, etc...

- Des expositions





BILAN FINANCIER

L'année comptable s'est ouverte le 1er Novembre 2023 à un solde initial de : **1045€ en banque et 79€ en caisse.**

La clôture des comptes s'est faite le 31 Octobre 2024 avec un solde final de : **10 109.56 € en banque et de 173 € en espèces dans la caisse.**

Les recettes de l'année s'élèvent au total à : **22 853€.**

Les dépenses de l'année s'élèvent au total à : **30 189€**

Le fond de roulement pour l'année 2024 s'élève à : **10 113 €**, comprenant le report du financement FDVA sur 2025.

Le budget de l'association est à l'équilibre.

		NOV 23	DEC 23	JAN 24	FEV 24	MAR 24	AVR 24	MAI 24	JUIN 24	JUIL 24	AOU 24	SEP 24	OCT 24	Total annuel
Banque	Recettes	811,00 €	30,00 €	393,79 €	339,00 €	856,20 €	871,00 €	282,00 €	2 105,00 €	8 916,00 €	534,00 €	447,00 €	803,62 €	15 584,99 €
	Dépenses	243,92 €	307,41 €	839,94 €	574,98 €	771,04 €	674,31 €	936,57 €	860,71 €	502,57 €	467,80 €	490,26 €	664,68 €	6 669,29 €
Caisse	Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	50,00 €	20,00 €	20,00 €	80,00 €	0,00 €	50,00 €	20,00 €	0,00 €	240,00 €
	Dépenses	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	65,66 €	0,00 €	7,28 €	80,00 €	0,00 €	0,00 €	20,00 €	0,00 €	172,94 €
Bénévolet	Recettes													13 234,00 €
	Dépenses													13 234,00 €
Fond de roulement	2023													1 130,00 €
	2024													10 112,76 €
													Total annuel	30 188,99 €
														30 188,99 €



Recettes

La participation aux charges des habitants du lieu s'élèvent cette année à 3622€.

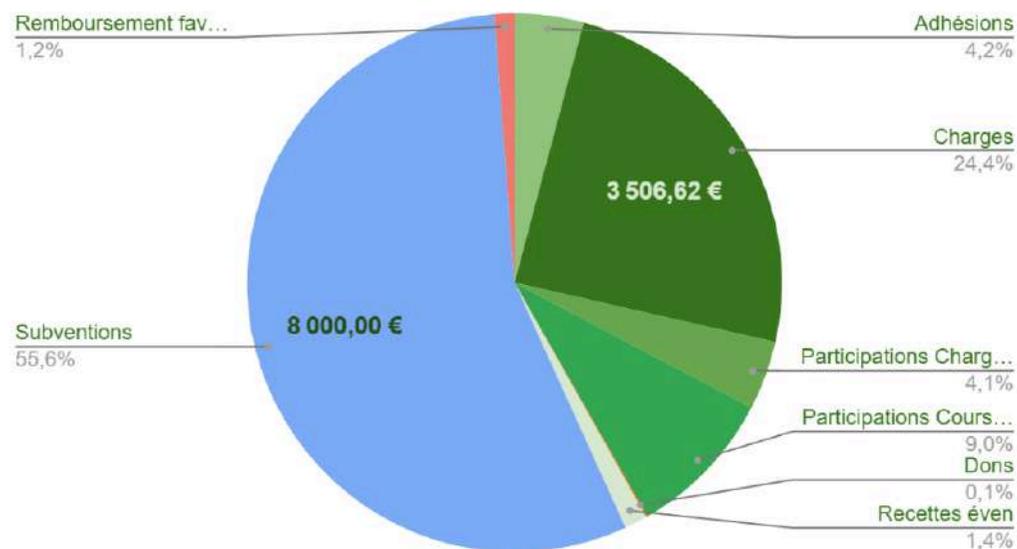
Pour ce qui est des participations aux charges et courses des visiteurs et participants aux chantiers, elles s'élèvent à 1895€.

Les dons récoltés via Hello Asso et Utip se sont élevés à 12 €, mais les événements ont permis de récolter 200€.

Les adhésions à l'association en 2024 étaient au nombre de 26, contre 28 l'année précédente. La moyenne des adhésions, dont le prix est libre, est de 23€ en moyenne, pour un total de 600€.

2024 marque aussi le premier financement public avec 8 000€ obtenus grâce au Fond de Développement de la Vie Associative de la DRAC. L'utilisation de ses fonds est en partie reportée pour l'année 2025.

Répartitions des Recettes





Charges

Les principaux postes de charges pour l'année sont : l'énergie, les charges de fonctionnement, les travaux et les matériels divers.

Les charges des habitant.e.s. correspondant aux dépenses d'eau et d'électricité, s'élèvent à 3 772€ en 2024, comparé à 3 482 € pour l'année 2023. La forte augmentation du prix de l'énergie a été, en partie contrebalancée par la diminution du nombre de personnes présentes sur place.

Toutefois ces changements ont entraîné un recalcul des Unités de Consommation Journalières, base nous permettant de calculer les charges demandées aux visiteuse.s de passage.

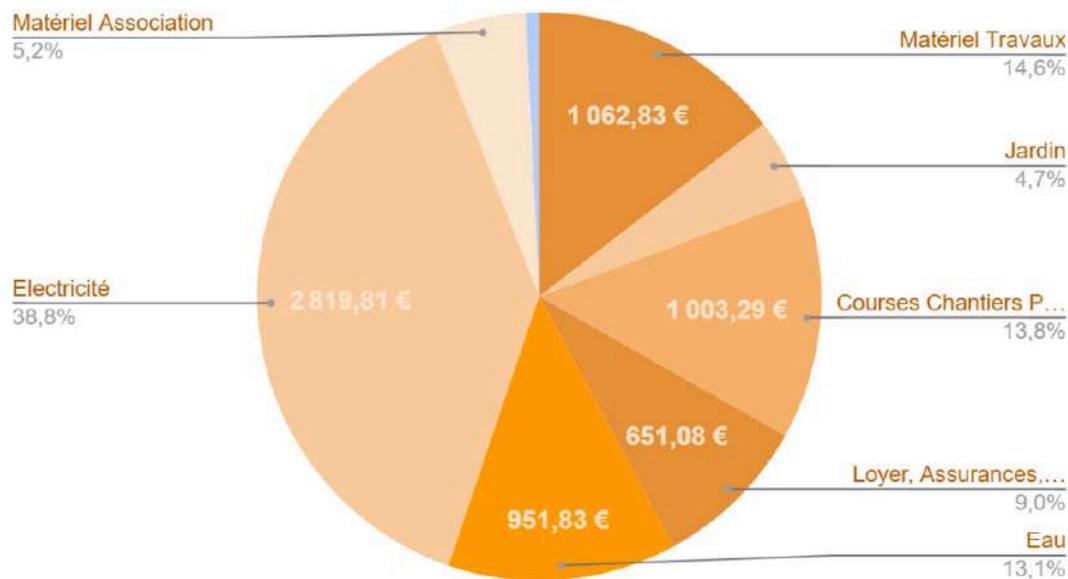
Les UCJ étaient de 4€ en début d'année contre 5€ à la fin de l'année.

Pour tout ce qui correspond aux frais de fonctionnement (assurance, banque, etc.), n'incombant pas aux habitant.e.s. ils sont de 651€ cette année.

Les travaux et jardins, y compris pendant les chantiers participatifs, ont entraîné 2409€ de dépenses.

L'association a aussi déboursé 435€ en matériel divers.

Répartitions des Dépenses





Investissement

Les travaux d'aménagement des locaux en 2024 ont coûté 1062.83€
Les dons du propriétaire des lieux, qui les financent, s'élèvent à 20000€, les couvrant ainsi totalement et permettant une marge dans leur financement.





Bilan 2024

Au cours de l'année, le turn over à la trésorerie a entraîné des difficultés et des changements de gestion des outils de suivi des charges et recettes. A résultat de cette situation, un manque d'informations aux habitant.e:s sur le montant des charges à payer. Les charges non payées sur cette période sont en cours de remboursement et seront remboursées par les habitants d'ici la fin 2024.

Un travail conséquent a été réalisé en fin d'année pour homogénéiser les données de l'année complète.

Pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise, a été ajouté à l'Ordre du jour des Assemblées Générales un point sur la situation de la trésorerie, permettant un meilleur suivi collectif.

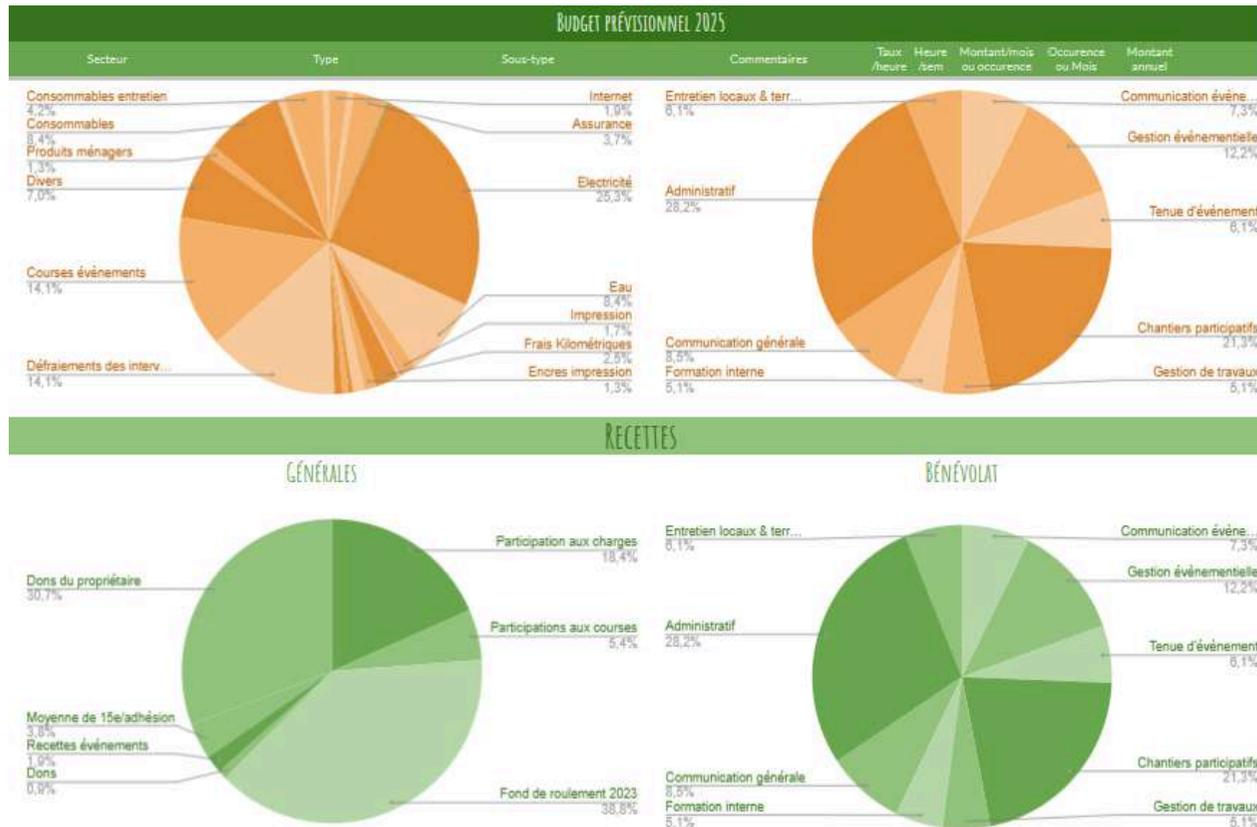
Toutefois, **les recettes ont permis de suivre les dépenses** des projets de cette année. Comme précisé précédemment, les projets prévus dans le cadre du FDVA n'ont pas pu voir le jour cette année, mais permettront de mettre en place de beaux projets pour 2025.



Perspectives 2025

Après une année de mobilisation difficile, nous préparons une année 2025 consacrée à un **renforcement des chantiers participatifs** et à une **plus grande ouverture du lieu** et à son **ancrage durable dans le territoire** via l'organisation de nombreux événements culturels.

Afin de parvenir à couvrir les dépenses que nécessitent la mise en place du calendrier culturel, et en complément de la subvention du FDVA obtenue en 2024, nous continuerons de **promouvoir l'adhésion et les dons** à l'association via des campagnes de dons.





Remerciements

L'association remercie ses partenaires :
La Mairie et la Médiathèque de Prompsat,
la Médiathèque de Combrondre, la
Communauté de Communes Combrailles
Sioule et Morge, le réseau de la DOUME,
les Lutins Dëzëcolles et AESUS.

Nous tenons également à remercier nos
voisin·e·s pour leurs prêts d'outils, leurs
conseils et leur bienveillance.

Un merci tout particulier à Better Call Kev
pour le superbe plan de travail en bois et
sa bonne humeur.

Un grand merci à nos bénévoles les
Mamipotes chaque année plus
nombreux·ses à nous rejoindre et à mettre
les mimines à la pâte.

Et pour finir merci à Amaï d'être la
meilleure des mascottes félines
auvergnates.

Et à très vite en 2025 !

Crédits

Illustrations :
Anna-Célestine

Photographies :
Paryss, Berlioz & Anna-Célestine

Identité visuelle :
Axelle Neveu

Mise en page & Relecture :
Paryss

Rédaction :
Véra & Paryss

